

Emploi du temps prévisionnel de Formation Musicale - année scolaire 2026/2027

Lundi - salle 1		Mardi - salle 1		Mercredi - salle 1		Jeudi - salles 1, 5 et 7			
				13h00-13h30	atelier I/1b				
				13h30-14h30	I/1b				
				14h30-15h00	atelier I/4				
				15h00-16h00	I/4				
						Salle 1		Salle 5	
						Cycle d'Orientation			
16h30-17h00	atelier I/3a	16h30-17h00	atelier I/2b			16h30-17h15	I/1aa - FM	16h30-17h15	I/1ab - Chant
17h00-18h00	I/3a (Primaire)	17h00-18h00	I/2			17h15-18h00	I/1ab - FM	17h15-18h00	I/1aa - Chant
18h00-19h00	I/3b (Collège)					18h00-18h30 Ateliers s. 4, 5, 6 et info.			
19h00-19h30	atelier I/3b			18h00-19h00 II/1a en s.1, et II/1b à l'auditorium		18h30-19h30		II/2a en salle 1 - b en salle 7	

L'atelier de soutien fait partie intégrante de la Formation Musicale, il doit être prévu dans l'emploi du temps de l'élève afin de pouvoir y assister à chaque fois que le professeur le demande. Il est obligatoire pour tous les élèves, de la rentrée jusqu'aux congés d'Automne, pour les révisions et remises à niveau. Ensuite, il sera signalé aux élèves concernés via le carnet de correspondance. Voir fiche explicative - I° Cycle de Formation Musicale